

Géo verbalisation électronique (GVE)

Les agents de la Police municipale sont équipés en smartphones qui permettent de verbaliser les véhicules en infraction.

Lors du constat de l'infraction, ils ont également la possibilité de prendre des photos, supports de ce constat.

Prochainement, les véhicules en infraction seront géolocalisés.